# Claude Bourguignon

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1651 Sorti = 1663

Né à Marseille (B^ches du Rhône) le avril 1633

Mort à Cassis -, le 1682

---

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Batterel III 254-258

## XXIII. — Le Père Claude Bourguignon,

Entré en 1651, sorti en 1663, mort en 1683

Claude Bourguignon, natif de Marseille, fit son institution à Aix en 1651, âgé de dix-sept ans (1), et après une douzaine d'années passées dans l'Oratoire, nous quitta en 1663. Du moins je le perds de vue depuis ce temps-là, n'ayant pas voulu peut-être obéir aux ordres, que je vois qui lui furent donnés cette année-là, qui l'obligeaient de quitter Marseille pour aller demeurer à Montbrison, puis à Besançon (2).

Il n'en conserva pas moins d'estime et d'attachement pour l'Oratoire, puisque c'est depuis sa sortie qu'il composa l'ouvrage suivant : *La vie du père Rohillon, prêtre de l'Oratoire de Jésus et fondateur de la congrégation des Ursulines, en France, par M. Bourguignon, prêtre de Marseille.*

Elle n'est pas mal écrite pour un homme qui dit n'être jamais sorti de son pays. Il attache son lecteur. Il relève et réunit assez à propos les circonstances qui peuvent orner ses faits ; mais son imagination toujours vive lui a quelquefois un peu grossi les objets, et il s'est donné trop libre carrière pour excuser son héros, que ses actions toutes seules louaient assez. Il n'est pas même toujours scrupuleusement exact dans ce qu'il en dit ; en quoi néanmoins il semble excusable, ayant travaillé sur les mémoires du père Jacques de Retz, qui sans doute était en état d'en donner de sûrs, mais qui, ne l'ayant fait que sur ses vieux jours et nonagénaire, quand il mourut en 1636, pouvait bien n'avoir plus alors les idées aussi présentes qu'il est néces-

(1) *Catalogue universel.*

(2) *Registre du Conseil d'avril et mai et du 24 juillet 1663.*

saire pour cette exactitude historique, dont on se pique aujourd'hui.

Un doctrinaire l'a relevé d'une manière fort dure dans son livre intitulé : *Examen de la vie du Père Rouillon*. Il se l'était un peu attiré en exaltant son héros au-dessus du vénérable César de Bus par bien des endroits qui ne pouvaient qu'être sensibles à toute sa congrégation ; par exemple la formation du corps de la Doctrine chrétienne, qu'il prétend être presqu'uniquement l'ouvrage du P. Rouillon, celle des premières maisons des filles de Sainte Ursule, en France, dont il lui fait aussi tout l'honneur, quoiqu'il soit sûr que César de Bus y eut sa bonne part. Il est aussi tombé en quelques anachronismes, que son adversaire fait toucher au doigt, en constatant les dates. Mais la plupart roulent sur des points peu importants, qui ne changent rien au fond, ni aux actions principales. Car par exemple, au sujet de la distraction, le P. Lelong dit (1) qu'on conserve dans les archives de notre maison d'Aix des titres originaux, qui contiennent un détail exact de la séparation du P. Rouillon et P. César de Bus, telle que l'a décrite le P. Bourguignon ; et si le P. Riboti, l'auteur de l'*Examen*, en avait eu connaissance, il n'aurait pas entrepris de réfuter ce que cet auteur en a dit.

Son censeur nous apprend qu'au temps qu'il écrivait, c'est-à-dire en 1676, M. Bourguignon était bénéficier dans quelques églises de Marseille, et il prend même occasion de le pincer au sujet des vœux simples que, dans son histoire, il a voulu faire entendre ne s'accorder pas avec la perfection du Sacerdoce. « *Quel tort*, s'écrie là-dessus le censeur, *est-ce que l'auteur ferait à son sacerdoce, si étant engagé à un bénéfice, il s'obligeait par vœu à ne manquer jamais sans nécessité à la résidence, de ne s'absenter point du chœur aux heures destinées pour le service divin, de ne point désobéir aux statuts de ceux qui ont le pouvoir*

(1) Lelong, *Bibliothèque historique*, N° 47[illegible].

## XXIV. — Le Père Claude Ameline.

Entré en 1660, sorti en 1665, mort en 1708.

Claude Ameline, parisien, fils d'un procureur au Châtelet et de dame Thevenin, fut reçu dans la maison de l'Institution de Paris le 29 avril 1660, âgé de 25 ans et ayant déjà exercé la charge d'avocat (1).

« C'était un esprit mur, grave et solide. » Il se lia, pendant le séjour qu'il fit dans l'Oratoire, d'une affection particulière au Père Malebranche. Ils avaient fait en même temps leur Institution. Ils furent aussi étudier ensemble leur théologie à Saumur ; et à l'exemple de notre fameux philosophe, il tourna comme lui ses études du côté de la Métaphysique, quoiqu'il ne se trouvât pas toujours de son sentiment (2).

Au mois de septembre 1663, il eut ordre de se disposer à recevoir la prêtrise (3). Il ne se proposait que de vivre en bon prêtre de l'Oratoire, uniquement partagé entre la prière et l'étude, lorsqu'en 1665, le 27 décembre, il fut nommé, par la résignation de son oncle Claude Thevenin, presque contre sa volonté, à la Chantrerie de l'Eglise de Paris (4). Car il avait formé le dessein de pas quitter son état, comme on aurait aussi fort souhaité de l'y pouvoir retenir, y étant déjà fort considéré. N'en pouvant plus par le collet, il n'en conserva que plus soigneusement l'esprit et les mœurs ; et c'est pour cela qu'il permuta bientôt

(1) Registre de l'Institution de Paris.
(2) P. Desmolets, Mémoires.
(3) Registre du Conseil.
(4) Mémoire imprimé en 1695 contre la Philosophie de P. Thorentier.

*d'en faire, de ne point thésauriser pour ses neveux, de distribuer aux pauvres tout ce qui lui reste de son revenu au-delà d'un juste revenu ? Aurait-il deshonoré sa cléricature ou son sacerdoce, si, lorsqu'il avait l'honneur d'être chez les PP. de l'Oratoire, il eût imité la piété du R. P. de Condren, et se fût engagé par vœu d'accomplir la volonté de ses supérieurs, de ne regarder point en arrière, après avoir mis la main à la charrue, et de persévérer jusqu'à la mort dans la Congrégation où Dieu lui avait fait grâce de l'appeler !* ».

On dit (1) qu'il mourut vers 1680, curé de Cassis, petit port de mer de Provence, entre Toulon et Marseille.

(1) Bougerel, *Mémoire manuscrit*,

Batterel t. III 255-258
Notice 23me



## XXIII. — Le Père Claude Bourguignon,

Entré en 1651, sorti en 1663, mort en 1680.

Claude Bourguignon, natif de Marseille, fit son institution à Aix en 1651, âgé de dix-sept ans (1), et après une douzaine d'années passées dans l'Oratoire, nous quitta en 1663. Du moins, je le perds de vue depuis ce temps-là, n'ayant pas voulu peut-être obéir aux ordres, que je vois qui lui furent donnés cette année-là, qui l'obligeaient de quitter Marseille pour aller demeurer à Montbrison, puis à Besançon (2).

Il n'en conserva pas moins d'estime et d'attachement pour l'Oratoire, puisque c'est depuis sa sortie qu'il composa l'ouvrage suivant :

*La vie du père Romillon, prêtre de l'Oratoire de JÉSUS et fondateur de la congrégation des Ursulines, en France, par M. Bourguignon, prêtre de Marseille.* A Marseille, chez Garcin, 1669, petit in-4°. de 392 pages

Elle n'est pas mal écrite pour un homme qui dit n'être jamais sorti de son pays. Il attache son lecteur. Il relève et réunit assez à propos les circonstances qui peuvent orner ses faits ; mais son imagination toujours vive lui a quelquefois un peu grossi les objets, et il s'est donné trop libre carrière pour encenser son héros, que ses actions toutes seules louaient assez. Il n'est pas même toujours assez scrupuleusement exact dans ce qu'il en dit ; en quoi néanmoins il semble excusable, ayant travaillé sur les mémoires du père Jacques de Retz, qui sans doute était en état d'en donner de sûrs, mais qui, ne l'ayant fait que sur ses vieux jours et nonagénaire, quand il mourut en 1666, pouvait bien

(1) *Catalogue universel.*

(2) *Registre du Conseil* d'avril et mai et du 26 juillet 1663.

n'avoir plus alors les idées aussi présentes qu'il est nécessaire pour cette exactitude historique, dont on se pique aujourd'hui.

Un doctrinaire l'a relevé d'une manière fort dure dans son livre intitulé : *Examen de la vie du Père Romillon*. Il se l'était un peu attiré en exaltant son héros au-dessus du vénérable César de Bus par bien des endroits qui ne pouvaient qu'être sensibles à toute sa congrégation ; par exemple la formation du corps de la Doctrine chrétienne, qu'il prétend être presqu'uniquement l'ouvrage du P. Romillon, celle des premières maisons des filles de Sainte Ursule, en France, dont il lui fait aussi tout l'honneur, quoiqu'il soit sûr que César de Bus y eut sa bonne part. Il est aussi tombé en quelques anachronismes, que son adversaire fait toucher au doigt, en constatant les dates. Mais la plupart roulent sur des points peu importants, qui ne changent rien au fond, ni aux actions principales. Car par exemple, au sujet de la distraction, le P. Lelong dit (1) qu'on conserve dans les archives de notre maison d'Aix des titres originaux, qui contiennent un détail exact de la séparation du P. Romillon et du P. César de Bus, telle que l'a décrite le P. Bourguignon ; et si le P. Riboti, l'auteur de l'*Examen*, en avait eu connaissance, il n'aurait pas entrepris de réfuter ce que cet auteur en a dit.

Son censeur nous apprend qu'au temps qu'il écrivait, c'est-à-dire en 1676, M. Bourguignon était bénéficier dans quelque église de Marseille, et il prend même occasion de le pincer au sujet des vœux simples que, dans son histoire, il a voulu faire entendre ne s'accorder pas avec la perfection du Sacerdoce. « *Quel tort*, s'écrie là-dessus le censeur, *est-ce que l'auteur ferait à son sacerdoce, si étant engagé à un bénéfice, il s'obligeait par vœu à ne manquer jamais sans nécessité à la résidence, de ne s'absenter point du chœur aux heures destinées pour le service divin,*

(1) Lelong, *Bibliothèque historique*, N° 4722.

(1) Examen de la Vie du P. Romillon avec plusieurs éclaircissements sur la première institution de la Congrégation de la Doctrine chrétienne et des Ursulines en France par Aug. Riboti, prêtre de cette congrégation. Toulouse. Pech, 1696, in 8

*de ne point désobéir aux statuts de ceux qui ont le pouvoir d'en faire, de ne point thésauriser pour ses neveux, de distribuer aux pauvres tout ce qui lui reste de son revenu au-delà d'un juste entretien? Aurait-il déshonoré sa cléricature ou son sacerdoce, si, lorsqu'il avait l'honneur d'être chez les PP. de l'Oratoire, il eût imité la piété du R. P. de Condren, et se fût engagé par vœu d'accomplir la volonté de ses supérieurs, de ne regarder point en arrière, après avoir mis la main à la charrue, et de persévérer jusqu'à la mort dans la Congrégation où Dieu lui avait fait la grâce de l'appeler!* »

On dit (1) qu'il mourut vers 1680, curé de Cassis, petit port de mer de Provence, entre Toulon et Marseille.

(1) Bougerel, *Mémoire manuscrit.*

— Oraison funèbre de Mre le Marquis de Pilles, Marseille, in 8°
Elle ne fut pas prononcée, imprimée seulement

48

R. P. BOUGEREL

Biblioq-Orat. T I, p 293

Ms. de Montpellier

N° de la notice : 88

# Claude Bourguignon

naquit environ l'an 1639 à Marseille. Il était fils de Bonard Bourguignon, marchand drapier, et de Marguerite d'Arnaud Martine. Il entra à l'oratoire en 1651 âgé de 17 ans ½, après avoir étudié en seconde. Il enseigna les humanités avec distinction. Il fut ensuite fait curé de Cassis, petite ville maritime au diocèse de Marseille. Il y mourut après l'an 1682.

## Ouvrage :

I Histoire de J. B. Romillon, prêtre de l'oratoire et fondateur des Ursulines en France, Marseille Garcin 1669 in 8°. Le P. Augustin Ribotti, dominicain de Nice, a critiqué cette histoire dans un ouvrage intitulé : Examen de cette vie, Toulouse 1676 in 8°.

On conserve dans la maison de l'oratoire les titres originaux de la séparation du père Romillon et de Bus conformes à la vie du P. Romillon.

II Oraison funèbre de Paul de Forbin de Gilles, gouverneur de Marseille, in 8°. Marseille, Garcin 1682. Cette oraison funèbre n'a jamais été prononcée.

sur le I vol. voir Moréri 2 Suppl. au nom de Romillon
Barbier t. I. p. 476 N° 6246
Revue du monde catholique article par Ricard

No 5428. 1862

Hohenrh. Berg- &
Hütten Verwaltg

Hohenrh. d 23 July

R 25
#

# le P. Claude Bourguignon

Listes des Assemblées 1661 Marseille Ms.

1663 " "

M.M. 607, 2 catal N 155 Claude Bourguignon de Marseille, entré à Dijon en 1651, sorti

Bicaïs = L'Oratoire de France = { Copie de la Bibl. Nle, t. I, p. 443. / Mss. d'Aix, t. I. p. 571.

Claude Bourguignon, marseillais de naissance, entra dans l'Oratoire en 1651, y fut prêtre sept ans après et y vécut 14 ans, presque toujours employé à enseigner les humanités à Marseille. " Il cultiva, dit " l'auteur de l'Athenæum Massiliense, la poésie et l'éloquence avec beaucoup de succès et il serait difficile de décider " dans lequel de ces 2 genres il a plus excellé. Il fit des harangues qui furent fort applaudies, et toutes les fois qu'il donnait " quelque pastorale, il attirait un concours extraordinaire au collège ...."

Mais sa santé ne répondant pas à ses talents et se voyant comme hors d'état de continuer ses emplois, il se retira dans sa famille en 1665 au grand regret de ses confrères, qui, à cause de ses bonnes qualités auraient voulu le retenir auprès d'eux malgré ses infirmités. Le régime qu'il observa pendant qq. temps, lui ayant fait un bien sensible, il reprit à peu près son ancien train pour l'étude, et ne se trouvant point incommodé du travail, il se détermina à se charger de la conduite de la cure de Cassis qu'on le pressa d'accepter. Instruit, comme il l'était des devoirs d'un bon pasteur, il les remplit avec le plus grand zèle; mais il ne poussa pas bien loin sa carrière. La maladie dont il s'était cru parfaitement guéri, n'ayant jamais été détruite dans sa source, elle reparut avec plus d'opiniâtreté et il y succomba en 1683, ayant à peine atteint la cinquantième année.

On doit à l'attachement que M. Bourguignon avait conservé pour ses anciens confrères :

(1 La Vie du Père Romillon, prêtre de l'Oratoire de Jésus et fondateur des Ursulines en France. Marseille, garcin 1669, in 4

Epître dédicatoire à M. de Janson, évêque de Marseille.

C'est sur le témoignage et les mémoires du P. de Rez, qui avait vécu plus de 25 ans avec le P. Romillon que l'auteur a écrit cette vie. Il prévient donc dans son avertissement qu'il n'a rien avancé pour les affaires de la Doctrine chrétienne et de l'union des maisons de l'Oratoire de Provence avec l'Institut du cardinal de Bérulle, qu'il ne puisse justifier par les originaux des pièces qui sont conservés parmi les papiers de la maison d'Aix. Quant à ce qui concerne la Congrégation des Ursulines, il déclare qu'il en a voulu décrire l'origine, le premier établissement et l'abrégé de la vie des premières Mères, parce que cette communauté est, après Dieu, l'ouvrage de ce fervent prêtre.

Cependant les Pères de la Doctrine chrétienne ne s'accommodant pas de la manière dont le sieur Bourguignon avait rapporté ce qui s'était passé entre César de Bus et Romillon, lors de leur séparation, ils chargèrent leur Père Riboti aug. de réfuter ce qui allait contre leur tradition; ce que celui-ci exécuta en publiant, 7 ans après, l'Examen de la Vie du P. Romillon, avec plusieurs éclaircissements sur la première institution de la Doctrine et des Ursulines en France. A Toulouse, 1676, in 8. chez Pech.

Le P. Lelong, après avoir rapporté le titre de cet ouvrage (N. 4722) dans sa Bibliothèque historique de France, ajoute qu'on conserve dans les archives de la maison de l'Oratoire d'Aix, des titres originaux qui contiennent un détail exact de la séparation de César de Bus et de Romillon, telle qu'elle a été décrite par M. Bourguignon, et que, si le Père Riboti en avait eu connaissance, il n'aurait pas entrepris de réfuter ce que cet auteur en a dit.

On a encore de M. Bourguignon une

(2 Oraison funèbre de Paul de Fortia, seigneur de Piles, gouverneur-viguier de la ville de Marseille, 1682. in 4

Bien qu'imprimé, ce discours n'a jamais été prononcé. A la vérité, l'auteur en avait été chargé par les échevins

de Marseille. Mais, apprenant ensuite que ce discours devait revenir de droit au professeur de rhétorique du collège de l'Oratoire, il y renonça en faveur du Père Pièche et poussant la générosité plus loin il remit à cet ancien confrère tous les mémoires qu'il avait recueillis sur la vie de son héros. Cependant, comme il avait déjà fait son oraison funèbre, il ne put se refuser à la prière qu'on lui fit de la rendre publique.

---

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25681) T.I, p. 198 =

Claude Bourguignon entra dans l'Oratoire en 1651. Il était âgé de 29 ans en 1662. Le P. Bougerel le fait de Marseille et le fait mourir vers 1680 ou 1682, curé de Cassis, Diocèse de Marseille. Il lui attribue une Oraison funèbre de M. le Marquis de Gille.

Il est auteur de la vie du P. Romillon, prêtre de l'Oratoire, fondateur de la Cie des Ursulines en France, par (Claude) Bourguignon, prêtre de Marseille, — Marseille, Garcin, 1669, in 8
Entré le 17 oct 1651, âgé de 17 ans. Il sortit de l'Oratoire et fut curé de Cassis et mourut en 1682.

Claude Bourguignon, fils d'Honoré Bourguignon, marchand de soye de Marseille et de Marquise Dampmartine, âgé de 17 ans 1/2, ayant étudié en seconde.

---

Ibid, T. VI, p. 104 (Bibl. Nle fonds fr. 25.686)

Cet article est du P. ~~Bougerel~~ Bicaïs, de l'Orat. pour le Dictionnaire des Hom. illustres de Provence.

Nous l'avons donné plus haut. Adry n'y ajoute rien

---

Voir : Le Père Artaud : Athenæum Massilienne, p. 413-416 —

Lelong, Nos 11417 et 11418. —

Abbé Ricard : Revue du monde catholique, un article

Moréri, 2e Suppl. à son nom.

Barbier : T. I p. 476, N° 6246.

Batterel : III 255-258 notice.

Bicaïs : I, 571.

Bonardy p. 131.

Adry I, p. 198 et VI, p. 33-34.